

LA SECONDE THEATRE

Depuis plus de 30 ans, en partenariat avec la *Comédie de Saint-Etienne*, le Lycée Simone Weil s'est spécialisé dans la transmission de l'art théâtral Il fait partie des 7 lycées de l'Académie proposant cet enseignement. au baccalauréat. Après la seconde, chaque élève peut continuer son parcours en spécialité théâtre ou en option facultative.

A QUI S'ADRESSE CETTE OPTION ?

- ◇ A tout débutant qui souhaite commencer une activité artistique.
- ◇ A tous les élèves qui ont déjà suivi une option, un atelier, un club théâtre au collège et qui souhaitent la poursuivre et l'approfondir.
- ◇ Aux élèves qui souhaitent dépasser leur timidité et travailler la prise de parole (préparation à l'épreuve du *Grand Oral* en terminale).
- ◇ Aux élèves qui ont l'envie de rejoindre un groupe soudé et solidaire (regroupement des élèves dans la même classe).

QU'Y FAIT-ON ?

- ◇ Travail du corps (danse, training, voix...), accompagné par un artiste pour un ou deux projets annuels.
- ◇ Travail sur l'imaginaire, à partir d'exercices, d'improvisations,
- ◇ Travaux d'écriture individuelle ou collective, avec crayon ou au plateau.
- ◇ Le théâtre est un art collectif qui demande de participer à un projet, depuis son début jusqu'à sa fin.
- ◇ Les élèves présentent toujours des travaux devant un public (au lycée comme au théâtre)

Les professeurs
responsables :
Stéphane DERBEKIAN
Fabrice BERNARD

Si vous souhaitez rejoindre la classe théâtre (seulement 21 places), il faut obligatoirement procéder à une préinscription en remplissant le formulaire et en renvoyant son dossier selon les modalités indiquées sur le site du lycée avant le 20 mai :

<https://simone-weil.ent.auvergnerrhonealpes.fr>